



PROVINCE DE HAINAUT
ARRONDISSEMENT DE LA LOUVIERE



Le CPAS de ESTINNES

Recrute un(e) assistant(e) social(e)

A mi-temps

Contrat à durée indéterminée

Médiation de dettes

Mission:

Sous la responsabilité directe du Responsable du Service Social, le médiateur de dettes assure le relais entre le débiteur et ses créanciers : le débiteur trouve dans le médiateur une personne qui l'aide à faire face à ses dettes. Pour leur part, les créanciers ont face à eux un interlocuteur avisé en la personne du médiateur de dettes.

Tâches:

- Ecoute activement le débiteur
- Analyse le problème de surendettement dans sa globalité
- Etablit et examine une situation budgétaire à un moment donné
- Vérifie la légalité des créances
- Etablit une classification des dettes selon leur nature et les conséquences qui peuvent en découler de leur non-respect
- Informe le débiteur quant à ses droits et devoirs
- Propose un plan d'apurement réaliste quand le budget le permet et le cas échéant, informe les créanciers quant à l'état d'insolvabilité du débiteur
- Etablit une gestion budgétaire
- Accessoirement ouverture d'un compte gestion et retrait assuré par le travailleur social
- Informe le bénéficiaire des tenants et aboutissants d'une médiation de dettes
- Participe aux réunions du CSSS et présente les dossiers qui le concernent en fournissant les éléments nécessaires à la prise de décision
- Est chargé de l'ouverture, de la gestion et du suivi des dossiers de médiation, de la rédaction des dossiers informatifs afin de les soumettre au Comité Spécial du Service Social
- Rédige des courriers ou documents divers nécessaires au suivi des dossiers tels que définis par l'ARGW du 08/02/2007.
- Complète au fur et à mesure les fiches de suivi
- Rédige de requêtes en Règlement Collectif de Dettes
- Collaboration avec l'avocat désigné

Formation(s) Niveau :



Baccalauréat professionnel, **Intitulé du diplôme** : Assistant social

Posséder l'agrément pour pratiquer la médiation de dettes est un atout (en cas de non possession de cet agrément, le candidat retenu s'engagera contractuellement à suivre la formation ad hoc pour pratiquer la médiation de dettes).

Permis de conduire : [B] Véhicules < 3,5 tonnes et 8 places maximum

Description libre :

- Vous êtes obligatoirement assistant social de formation.
- Vous avez une connaissance actualisée de la législation sur la médiation de dettes.
- Vous êtes en mesure d'utiliser les logiciels bureautiques.
- Vous êtes apte à travailler seul ou en équipe.
- Une expérience dans un CPAS ou un service de médiation de dettes est un atout.
- La possession du passeport APE et/ou autres mesures d'aide à l'emploi est un atout.
- Barème RGB échelle B

La lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, du d'une copie du diplôme d'assistant social, et de l'éventuel agrément pour pratiquer la médiation de dettes, ainsi que d'un extrait du casier judiciaire, sont à envoyer pour le 21 septembre 2020 au plus tard, à l'attention de la Directrice Générale, Sarah LEHEUREUX, par courrier ou par mail à l'adresse cpas@estinnes.be.

En transmettant votre candidature et les documents annexes demandés, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.